LE 40

SOURCE D'ESPÉRANCE

Réunion d'information

Vendredi 30/09 et lundi 12/10 2026

Découvrir les prochaines étapes
et le calendrier des travaux

APPRENTIS D'AUTEUIL

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS


© ChartierDalix et
Hardel Le Bihan Architectes

Equipe Projet 40

- **Gilles de Wavrechin**, directeur du projet
- **Claire Nowicki**, responsable immobilier
- **Christine Buffiere de Lair**, responsable communication

Une équipe projet mobilisée
et à votre écoute

AU PROGRAMME

- Un projet éducatif et solidaire au cœur de Paris
- Les temps forts du chantier et les étapes préalables à compter de 2026

Temps d'échange

- Le dispositif d'information et de dialogue continu
- Conclusion



LES RÈGLES DU JEU

Dialogue

Recueil des questions et observations

Écoute et respect mutuel



© Igor Lubinetsky, Yann Castanier/Apprentis d'Auteuil

Cette réunion est enregistrée

1

Un projet éducatif et solidaire unique au cœur de Paris

POURQUOI LE PROJET 40 ?



Poursuivre et amplifier la mission d'Apprentis d'Auteuil au service des jeunes et des familles fragilisés sur notre site historique

- ➔ Des besoins croissants
- ➔ Un site vétuste qui n'est plus adapté

UN PROJET ÉDUCATIF ET SOLIDAIRE



- Accueillir plus de jeunes et de familles et dans de meilleures conditions,
- Ancrer le 40 dans son histoire et dans la ville, en plaçant la solidarité au cœur du projet.

76%*
des jeunes sortant des dispositifs d'Apprentis d'Auteuil sont en formation et/ou en emploi.

Au total, plus de 1 200 jeunes et familles seront accueillis chaque année contre 500 aujourd'hui

*Source Enquête Apprentis d'Auteuil 2024

3 ÉVOLUTIONS DEPUIS NOTRE DERNIÈRE RENCONTRE

1 **Mise en place d'un foyer de jeunes travailleurs**
Une centaine de jeunes, étudiants, apprentis, stagiaires ou travailleurs seront accompagnés par Apprentis d'Auteuil, en remplacement des logements sociaux étudiants initialement prévus.

2 **Déploiement de dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire**
Le projet de collège est remplacé par des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire.

3 **Création d'un relai parental**
Un soutien proposé aux parents qui rencontrent des difficultés passagères.



Insertion durable



Dispositif ouvert à d'autres établissements



Prévention et soutien à la parentalité

RÉPARTITION DES PUBLICS DU SITE

AUTRES LOGEMENTS : 14%
- Résidence services seniors
- Résidence d'habitat partagé

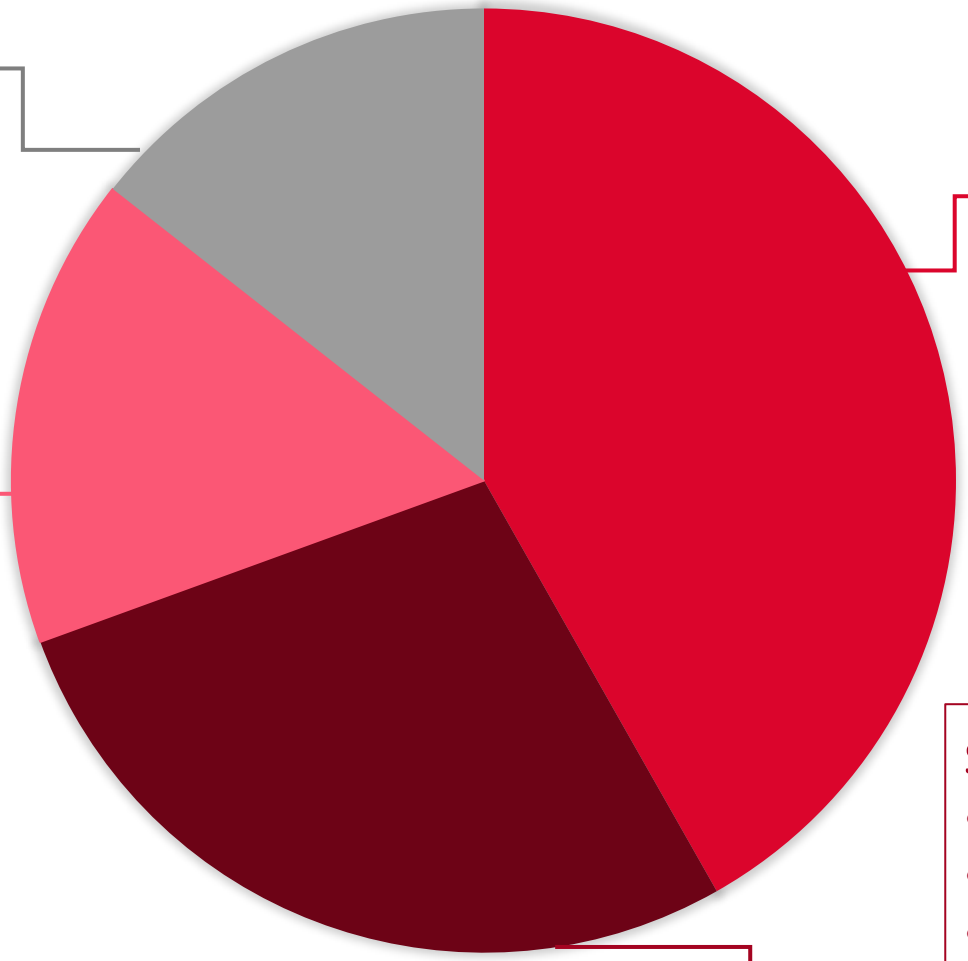

PROTECTION DE L'ENFANCE ET FAMILLES : 16%
- Maison d'enfants
- Espace familles et relai parental

FORMATION ET INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE : 42%
- Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire
- Ecole hôtelière
- Dispositifs d'insertion dont café et conciergerie solidaires

SOLIDARITE : 28%
- Pension de famille
- Accueil Saint-Gabriel / Touline
- Logement social familial
- Foyer de jeunes travailleurs

100 bénévoles
à la ressourcerie

Document non contractuel,
susceptible d'évolutions et de modifications

Visite guidée

LE SITE AUJOURD'HUI



LE SITE DEMAIN

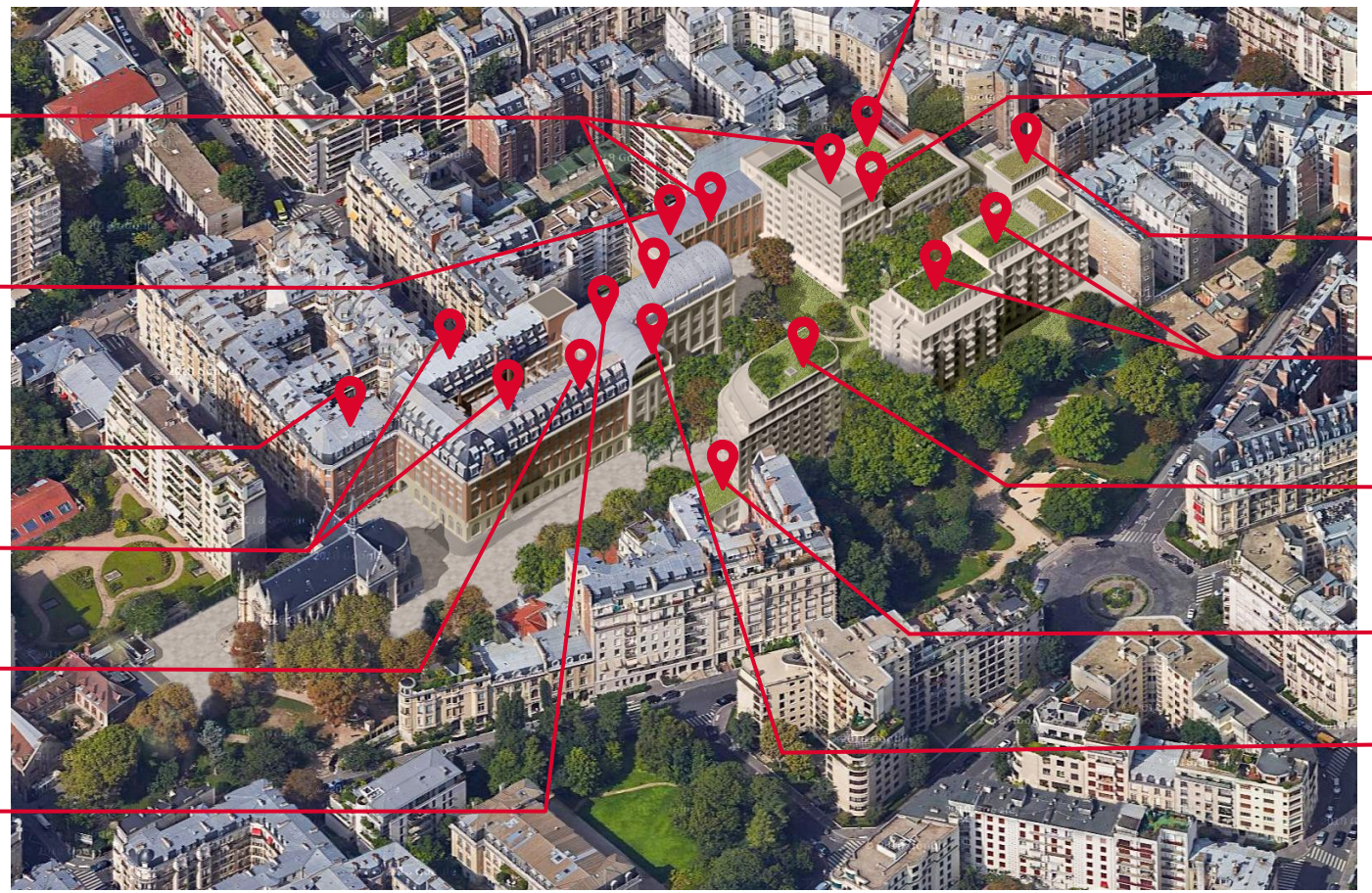

Groupe scolaire
Ecole hôtelière
Sainte-Thérèse

Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire et de remobilisation

Pension de famille

Siège social

Ecole de formation

Accueil Saint-Gabriel
La Touline

Maison d'enfants à caractère social Sainte-Thérèse

Foyer de jeunes travailleurs

Relais Parental

Résidence services seniors

Résidence d'habitat partagé pour jeunes actifs

Logements sociaux familiaux

Dispositifs d'insertion sociale et professionnelle

LE 40, CÔTÉ OUEST




Siège de la fondation - bâtiments G-H


Groupe scolaire Sainte-Thérèse – Ecole post-bac - bâtiment I


Cour de récréation


Immeuble multi-programmes - bâtiment L'


Extrait de façade du bâtiment L'


Espaces familles et logements - bâtiment M'

LE 40, CÔTÉ EST













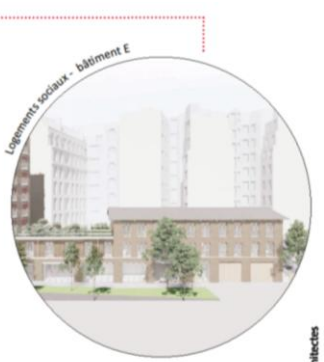

lihan Architectes

RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE ET DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Utilisation de matériaux
naturels biosourcés

Réhabilitation de
70%
du bâti existant

Déconstruction soignée pour le
réemploi des matériaux

Espaces
flexibles et évolutifs

Raccordement au
chauffage urbain

UN ESPACE HARMONIEUX, UNIFIÉ ET VÉGÉTALISÉ





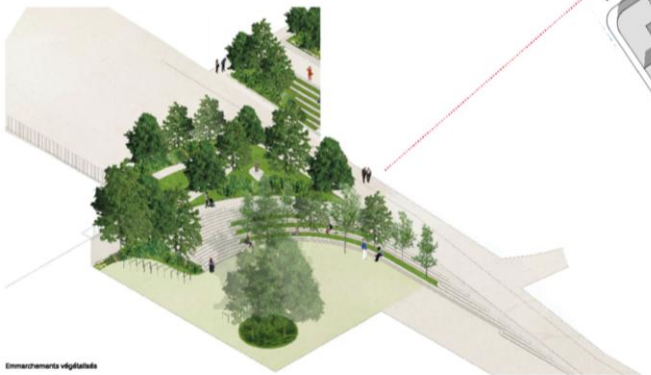







6 000 m² de surface végétalisée,
soit le double de l'existant,
dont **2 200 m² de toitures végétalisées**

+ 50% d'arbres supplémentaires
sur l'ensemble du site

Document non contractuel, susceptible d'évolutions et de modifications

LE FILM DE PRÉSENTATION

Visionner le film :
https://www.youtube.com/watch?v=m6xVo080vAI

© ChartierDalix et Hardel Le Bihan Architectes

2

Les temps forts du chantier et les étapes préalables à compter de 2026

LE CALENDRIER DU PROJET

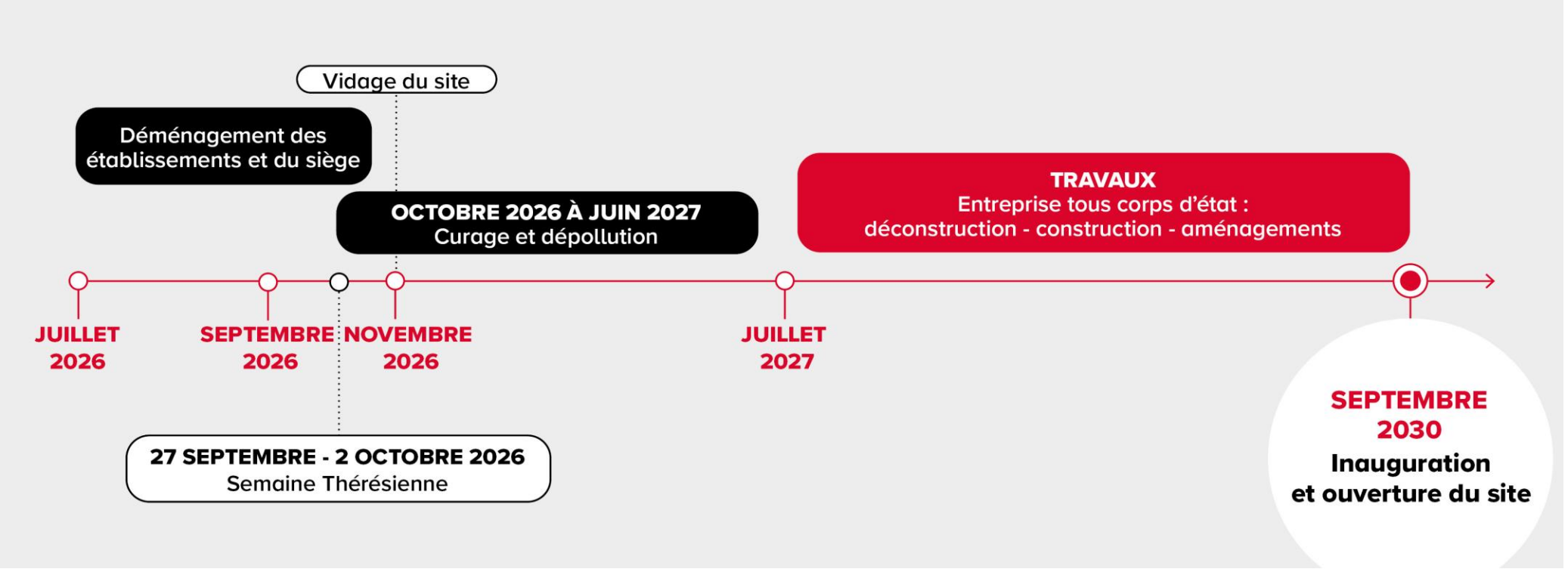

LES ACTEURS DU PROJET

Maître d'ouvrage

Maître d'ouvrage délégué
Appui au maître d'ouvrage pour le pilotage du projet

Maître d'œuvre dépollution / curage
- Conception du programme
- Contrôle des opérations de curage/dépollution

Maître d'œuvre d'exécution
- Planning et organisation du chantier
- Assure la direction des travaux



© ChartierDalix et Hardel Le Bihan Architectes

Temps forts de 2026 à l’été 2027

LES ÉTAPES PRÉALABLES À COMPTER DE 2026

Le référé préventif

Le déménagement

- Été – automne 2026 pour les établissements
- Jusqu'en nov. 2026 pour le siège social
- Nov. 2026 : vidage complet du site

Des circulations ponctuelles de camions attendues, jusqu'à 5 à 7 camions par jour.

L'installation du chantier

Le curage

- Octobre 2026 – Juin 2027

FOCUS SUR...**LE RÉFÉRÉ PRÉVENTIF**

A quoi sert le référé préventif ?

- **Procédure judiciaire préventive** confiée à un **expert indépendant**, destinée à constater l'état des avoisinants avant le démarrage des travaux et à identifier les risques susceptibles d'être générés par le chantier

- **Outil de prévention des litiges**, permettant d'établir une référence contradictoire de l'état des biens et ouvrages voisins avant travaux

- **En cas de désordres constatés** pendant ou après les travaux, les constats réalisés dans le cadre du référé préventif facilitent l'identification de leur origine et des **responsabilités éventuelles**

Qui est l'expert ?

- **Expert judiciaire indépendant** désigné par le tribunal.
- **Professionnel reconnu** dans le domaine du bâtiment, des travaux publics ou du génie civil.
- **Inscrit sur la liste des experts auprès de la Cour d'appel,** garantissant son indépendance et ses compétences techniques.

Une évaluation impartiale et rigoureuse des désordres potentiels.

Dates clés

Démarrage de la procédure : avril 2026

Réunion avec l'expert : 15 septembre 2026

L'INSTALLATION DU CHANTIER DE CURAGE/DEPOLLUTION

○ Flux et accès prévisionnel en phase chantier

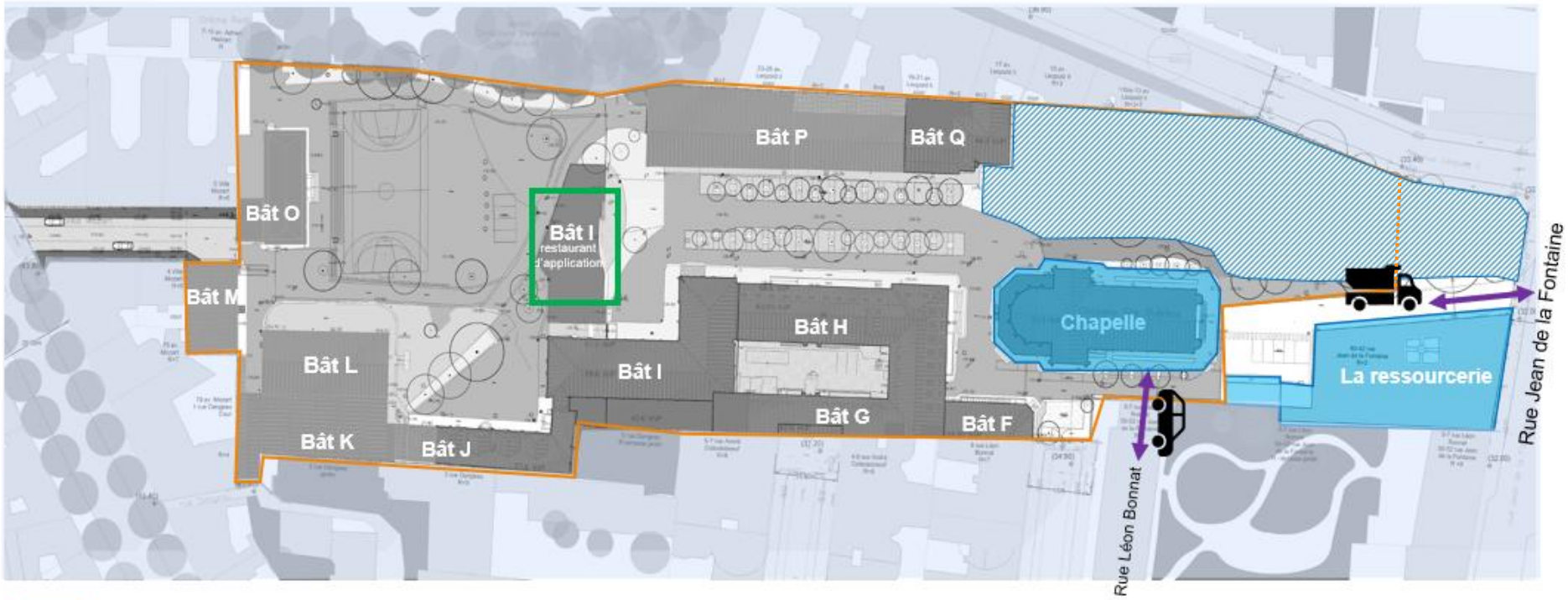

Zones maintenues accessibles au public pendant la durée des travaux

Question de l'accessibilité pendant les travaux actuellement à l'étude

Flux véhicules et piétons du chantier + ressourcerie

Périmètre travaux

Base vie

FOCUS SUR… **LES TRAVAUX DE CURAGE/DÉPOLLUTION**

- Dans le cadre des travaux, le retrait d'éléments contenant de l'amiante et du plomb est nécessaire

- Sont prévus également des travaux de curage dans les bâtiments : retrait des équipements techniques, corps d'état architecturaux intérieurs

- Trois phases successives, qui s'échelonnent du haut vers le milieu du site

QUELLES MODALITES D'INTERVENTION ?

Cadre règlementaire strict

Maîtrise d'œuvre spécialisée pour le suivi des travaux et contrôle le respect des procédures

Engagements de l'entreprise pour limiter les nuisances



© ChartierDalix et Hardel Le Bihan Architectes

Les travaux à compter de l’été 2027

LA DÉCONSTRUCTION / LE TERRASSEMENT

- Déconstruction de certains bâtiments et d'éléments ponctuels sur les bâtiments conservés
- Terrassement : remaniement du terrain pour accueillir les futurs aménagements (déblaiements, remblaiements, etc.)

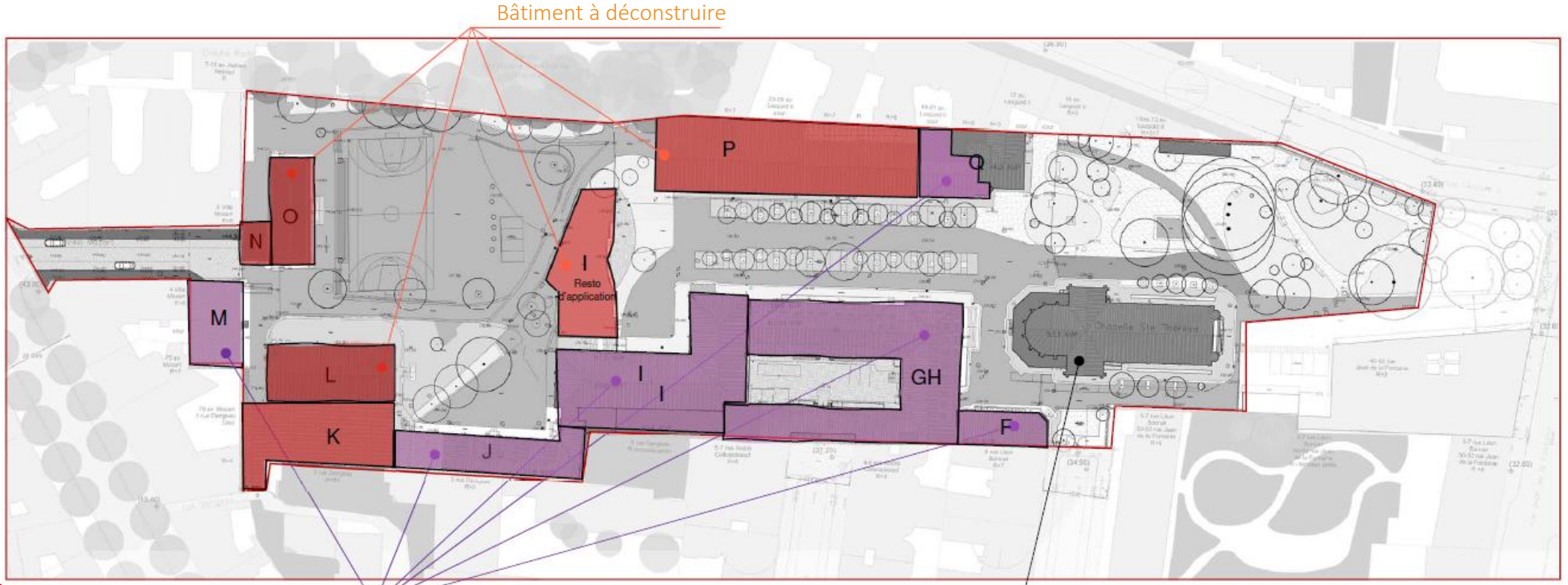

Document non contractuel,
susceptible d'évolutions et de modifications

LA RÉHABILITATION ET LA CONSTRUCTION NEUVE

RÉHABILITATION : F, GH, I, J

- Travaux intérieurs de gros œuvre
- Façades
- Travaux intérieurs (techniques et architecturaux)
- Travaux extérieurs paysagés

NEUF : L, N1N2, N3, E

- Fondations => socles => superstructure
- Façades
- Travaux intérieurs (techniques et architecturaux)
- Travaux extérieurs paysagés

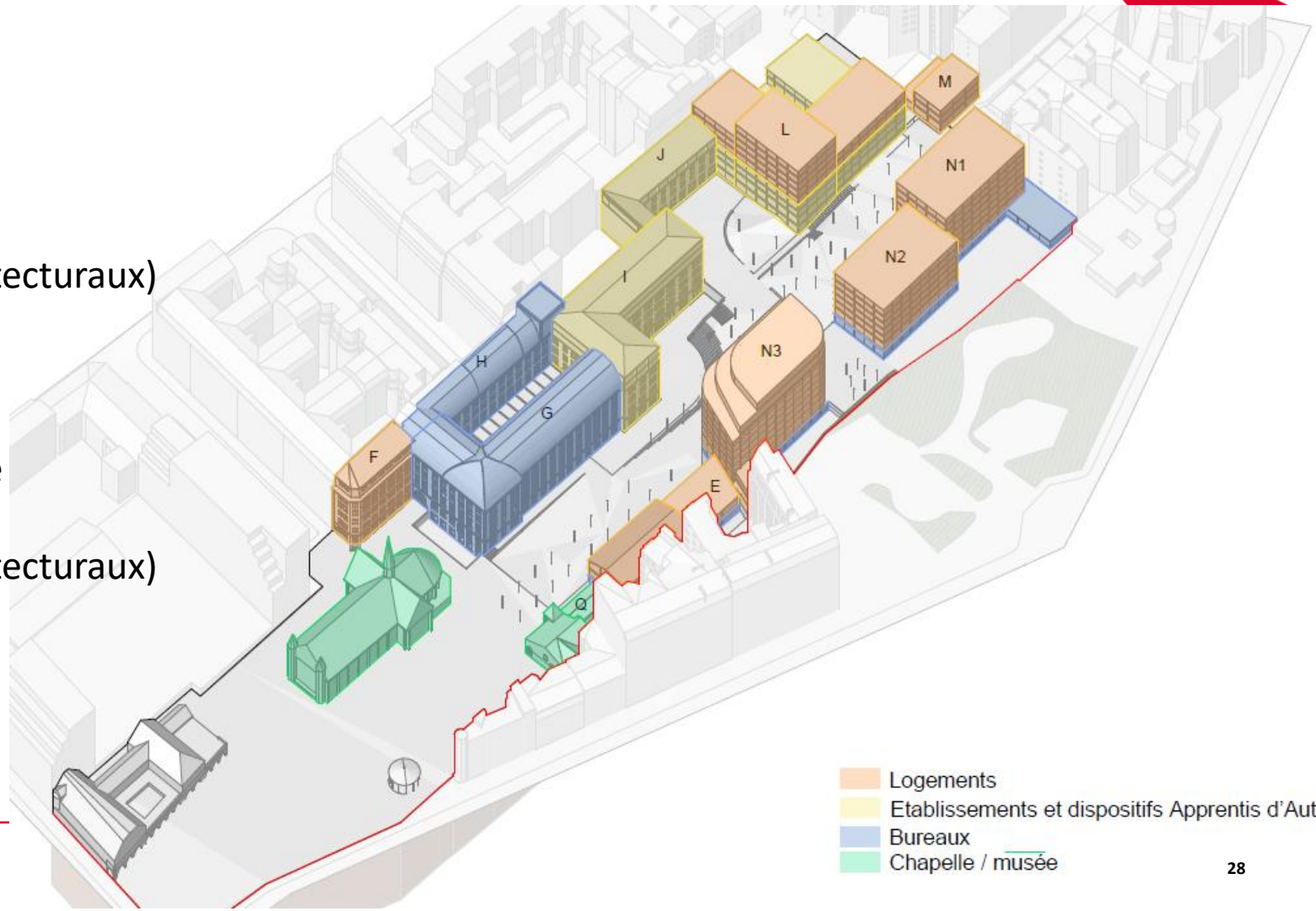

AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS

Nivellement, création des voies et chemins piétons et des différents espaces extérieurs



Document non contractuel, susceptible d'évolutions et de modifications

FOCUS SUR… **LA CHARTE CHANTIER À FAIBLES NUISANCES**

- **Objectif** : minimiser les impacts des travaux sur l'environnement et pour les riverains.
- La charte décrit les engagements et actions à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif.
- Dispositifs de contrôle mis en place.

EXEMPLES D'ENGAGEMENTS

- Limitation des consommations d'eau et d'énergie
- Valorisation des déchets
- Organisation d'un chantier responsable (propreté, maitrise des poussières, etc.)
- Information riverains et dialogue continu

TEMPS D’ÉCHANGE

3

Le dispositif d’information et de dialogue en continu

UN DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE DIALOGUE EN CONTINU

APPRENTIS D'AUTEUIL

- **Création d'une rubrique dédiée sur le site le40.org**
- **Informations travaux dans le Journal du 40**
- **Organisation de rencontres**
- **Boite mail : projet40@apprentis-auteuil.org**



ENTREPRISE TRAVAUX

- Une communication de proximité pour anticiper les nuisances : info travaux, courriers…
- Mail entreprise, boite aux lettres à destination des riverains, ligne téléphonique…

4

Conclusion

ILS NOUS SOUTIENNENT



©Igor Lubinetsky

Le Projet 40 bénéficie du soutien de la **Banque européenne d'investissement (BEI)** et de la **Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB)**, avec la garantie InvestEU de l'Union européenne.

Banque européenne d'investissement

CEB
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS





La Ressourcerie reste ouverte pendant les travaux.
La rénovation s'achèvera en décembre prochain.



© ChartierDalix et Hardel Le Bihan Architectes

TOUT UN QUARTIER ENGAGÉ POUR LES JEUNES ET LES FAMILLES

UN LIEU DE VIE ET DE PARTAGE POUR TOUS



© ChartierDalix et Hardel Le Bihan Architectes

En savoir plus

https://le40.org